

## Communiqué de presse

**Ouvèze Payre Energies inaugure sa 16e installation photovoltaïque le 12 avril à 11h au Siège du Groupe LEXOM – 155 rue René Privat à Privas**

Madame **Coralie Hilaire**, directrice du Groupe LEXOM, Monsieur **François Arzac**, président de la CAPCA et Madame **Sandrine Chareyre**, maire de Saint-Priest, seront présents pour témoigner de leur intérêt pour le développement local des énergies renouvelables.

Monsieur **Bruno Robin**, président d'Ouvèze Payre Energies, présentera les projets à venir dans le bassin privadois et proposera un nouveau partage local de l'énergie entre producteurs et consommateurs avec la création d'une boucle d'Autoconsommation Collective autour de la Zone du Lac à Privas.

### Définition de l'Autoconsommation Collective (ACC)

Fourniture directe d'électricité entre un ou des consommateurs et un ou des producteurs situés à proximité et réunis au sein d'une Personne Morale Organisatrice.

Elle est définie par l'article L315-2 du code de l'énergie.

Les avantages de l'Autoconsommation Collective :

- ✚ Contractualiser le principe d'un **circuit court de l'énergie** en répartissant la valeur entre producteurs et consommateurs : le prix de l'énergie autoconsommée est fixé d'un commun accord entre producteur et consommateur tout en conservant son fournisseur habituel pour le complément d'énergie ;
- ✚ Devenir partiellement indépendant par rapport aux producteurs et distributeurs nationaux ;
- ✚ Sécuriser sur plusieurs années le prix de l'électricité fourni dans ce cadre, compte-tenu de la durabilité de la source d'énergie et au regard de la durée de vie des installations photovoltaïques (> 25 ans).

La dynamique de développement de l'ACC en France est exponentielle, avec une multiplication par 6 du nombre de projets en 3 ans. Au 31 décembre 2023, on comptait 305 opérations actives d'autoconsommation collective (source : [Enedis Open Data](#)).

Pour rester actifs sur le territoire, Ouvèze Payre Energies se tourne aujourd'hui vers l'Autoconsommation Collective, synonyme de partage local de l'énergie et tendance forte de la transition énergétique.

**L'installation de 36 kWc réalisée sur le toit de LEXOM est en service depuis le 12 février 2024 et fournira la production, soit environ 40 000 kWh/an, pour le lancement de notre expérience pilote d'ACC sur la zone du Lac à Privas.**

**Contact** : Bruno ROBIN, président

Tél. : 06 71 09 69 00

mail : [ouveze.payre.energies@gmail.com](mailto:ouveze.payre.energies@gmail.com)